

Syndicat mixte pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine

OFFRE DE STAGE

Sujet « Identification de zones de renaturation »

Le SMEAT, Syndicat mixte pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine, est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre du Schéma de cohérence territorial (SCoT) de la grande agglomération toulousaine. Il regroupe 5 intercommunalités : la métropole de Toulouse Métropole, les communautés d'agglomération du Muretain Agglo, du SICOVAL et du Grand Ouest Toulousain, la communauté de communes des Coteaux Bellevue. Ce qui représente 114 communes et plus de 1 150 000 habitants.

Au titre de la mise en œuvre du SCoT, le SMEAT assure une mission d'information, de réflexion, de concertation en vue de tendre vers une harmonisation des politiques publiques dans les domaines du développement économique, incluant le développement commercial, des grands équipements et des services, de l'habitat, de l'environnement, des transports et des déplacements.

Dans ce cadre le SMEAT propose un stage, selon les modalités suivantes :

Sujet d'études :

Le SMEAT pilote actuellement les travaux de la 2^{ème} révision du SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine. Dans ce cadre, en lien avec la prise en compte des Lois Climat et Résilience de 2021 et « ZAN » de 2023. Le SCoT porte une nouvelle stratégie écologique territoriale notamment par une préservation accrue des espaces naturels, agricoles et forestiers. En effet, près des deux tiers du territoire sont couverts par des espaces agricoles ou naturels, mais l'urbanisation les grignote progressivement, fragilisant le bon fonctionnement de la biodiversité locale et l'activité agricole. Les identités locales et la qualité de vie sur le territoire sont également impactées par l'étalement urbain.

Le territoire présente, dès lors, un enjeu de développement selon un tout autre modèle que celui à l'œuvre depuis des décennies afin de limiter l'imperméabilisation des sols et l'étalement urbain et de préserver, voire restaurer, le maillage écologique.

Par ailleurs, le SMEAT participe au projet AMI LIFE Biodiv'France, plus particulièrement en focalisant son intérêt sur les sujets plus spécifiques de la renaturation, incluant la définition et mise en œuvre d'une stratégie écologique territoriale, l'identification de zones préférentielles de renaturation et la recherche d'un opérateur de renaturation. En effet, ces sujets, étroitement liés à la réduction de la consommation foncière, n'ont de cesse d'être questionnés : y apporter un angle de qualité via la préservation de la biodiversité semble indispensable.

Le SMEAT propose en conséquence un stage portant spécifiquement sur le sujet de la renaturation.

Dans un premier temps, le stagiaire sera amené à identifier et cartographier les périmètres de renaturation réalisés par communes et intercommunalités, à l'échelle du périmètre du SCoT de la Grande Agglomération Toulousaine. Il identifiera le type de projets renaturés, puis, leur intérêt au titre de la stratégie écologique territoriale et celle au titre du ZAN.

SMEAT

Syndicat mixte pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande Agglomération Toulousaine
11, boulevard des Récollets – CS97802 - 31 078 TOULOUSE CEDEX 4
Tel : 05 34 42 42 80 – contact@smeat-agglotoulouse.fr

Il recollera également les projets de renaturation identifiés par les communes, les données d'appui, ainsi que leur état d'avancement. Il catégorisera les sujets de renaturation suivant leur type et milieu.

Il mettra en place une grille d'analyse (en s'appuyant par exemple sur les travaux réalisés par la Fédération Nationale des SCoT dans ce cadre).

Dans un second temps, sur la base des cartographies préalablement établies et des données analysées, il proposera un cadrage à mettre en place pour déterminer de nouveaux sites potentiels à renaturer suivant le type de renaturation recherché par les collectivités.

Dans un 3ème temps, et sur la base de ces pistes d'études, un ciblage de secteurs pouvant déterminer des secteurs de compensation au titre du ZAN pourrait être établi.

A chacune de ces phases, le stagiaire élaborera un support de synthèse.

Organisation du stage :

Le stagiaire sera accueilli dans les locaux du SMEAT. Il disposera d'un bureau, d'un ordinateur et d'une messagerie professionnelle. Le temps de travail sera de 35 heures par semaine. Le stagiaire bénéficiera de titres restaurant et d'une indemnité aux taux horaire en vigueur.

La durée du stage est comprise entre 4 et 6 mois, à programmer à partir de mars 2026.

Déplacements possibles à prévoir au sein de la grande agglomération toulousaine.

Compétences nécessaires :

Ce stage s'adresse à un(e) étudiant(e) en Master 2, disposant de connaissances générales sur l'aménagement du territoire, et ayant un intérêt particulier pour les sujets liés à l'environnement et à la biodiversité.

Le stagiaire a la capacité d'utiliser des outils SIG (outil Qgis) et l'environnement Office 365.

Dépôt des candidatures par mail :

Christophe DOUCET

Directeur du SMEAT

christophe.doucet@smeat.agglotoulouse.fr

SMEAT – Immeuble le Belvédère - 11 boulevard des Récollets – 31 400 TOULOUSE